

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE SAINTE AGATHE DES MONTS

Procès-verbal des délibérations du conseil de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts lors de la séance extraordinaire tenue le 21 mai à 18h30, dans la salle Georges-Vanier située à l'hôtel de ville au 50, rue Saint-Joseph à Sainte-Agathe-des-Monts.

Présences :

Frédéric Broué
Denis Chalifoux
Chantal Gauthier

Jean Léo Legault
Grant MacKenzie

Absences :

Sylvain Marinier
Marc Tassé

1. Ouverture de la séance extraordinaire

Tous les membres du conseil déclarent avoir reçu l'avis de convocation dans les délais requis.

Le président souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

Le quorum étant constaté, le président procède à l'ouverture de la séance, en présence du directeur général par intérim et greffier adjoint; il est 18h30.

À moins d'indication contraire, le vote du maire ou du président de la séance est inclus dans le nombre des voix exprimées à l'égard de chacune des prises de décision.

2. Dépôt du projet de règlement numéro 2019-EM-265-1 modifiant le règlement numéro 2018-EM-265 et avis de motion

Le conseiller M. Jean Léo Legault dépose le projet de règlement numéro 2019-EM-265-1 modifiant le règlement numéro 2018-EM-265 ordonnant l'exécution de travaux de rénovation du théâtre Le Patriote et décrétant à ces fins et pour le paiement des imprévus et frais incidents, un emprunt de 3 074 000\$, afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 2 146 000\$ et donne un avis de motion que ce règlement sera soumis au conseil pour adoption, avec ou sans changement, lors d'une séance distincte et tenue au plus tôt le deuxième jour suivant la présente séance.

3. Période de questions portant exclusivement sur l'ordre du jour

4. Levée de la séance extraordinaire

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée sans autre formalité. Il est 18h55.

Le président de la séance,
Monsieur Denis Chalifoux

Le greffier adjoint,
Monsieur Simon Lafrenière

Initiales	
Maire	Greffier